

## Les radiologues et la Sécu d'accord pour économiser 207 millions en 3 ans

Par Le Figaro.fr avec AFP Publié le 26/04/2018

L'Assurance maladie et le principal syndicat de radiologues ont annoncé aujourd'hui avoir conclu un accord pour réaliser 207,1 millions d'euros de "maîtrise des dépenses" d'ici 2020, en jouant à la fois sur les tarifs et sur la "pertinence des actes".

Les "mesures de pertinence" représenteront "60% des économies attendues", avec une priorité "sur la lombalgie pour les années 2018 et 2019", précise la Fédération nationale des médecins radiologues (FNMR) dans un communiqué. L'accord vise "un usage plus mesuré des produits de contraste", utilisés pour augmenter artificiellement le contraste d'un organe, et "le recours à des versions génériques moins coûteuses de ces produits".

Le reste des économies, soit 40%, proviendra de "tarifs revus à la baisse sur une partie des actes", comme certaines radiographies nécessitant plusieurs clichés selon des angles différents.

Les dépenses d'imagerie médicale ont atteint 4,3 milliards d'euros en 2017, rappelle la Sécu. La profession était à couteaux tirés avec l'Assurance maladie depuis l'échec de précédentes négociations en 2016. Le gouvernement avait alors autorisé la Sécurité sociale à imposer des baisses de tarifs, pour un montant de 59 millions d'euros en 2017.